



8 LA QUESTION

Précarité alimentaire

COMMENT renforcer la SOLIDARITÉ ?

16 DÉCRYPTAGE

**S'installer
en agriculture**
Au nom de la passion

18 TERRITOIRES

Saisonniers agricoles
Lever les freins
à l'emploi

24 ÉLECTIONS MSA 2025

Dépouillement
Les campagnes comptent
leurs voix

Portrait

LE PORTRAIT



“ Quand tu as été agricultrice,
tu le restes toute ta vie.
Pour rien au monde,
je ne retournerais vivre à Paris. ”



Laurence Cormier

LE CHOIX DE LA TERRE

Rien ne prédestinait Laurence Mathot, née à Suresnes en 1964, en région parisienne, à embrasser la carrière d'exploitante de vaches laitières en Mayenne, au cœur des Pays de la Loire. L'envie de campagne suffira à l'arrimer au monde agricole. L'amour pour un fils d'agriculteurs scellera le lien qui lui fera aussi quitter son nom de jeune fille pour celui de « Cormier ».

Petite, papa travaille aux Halles « dans le ventre de Paris », le marché dédié à l'alimentaire, l'ancien Rungis. Maman officie comme secrétaire au sein d'une entreprise de robinetterie. L'enfance s'écoule heureuse dans la chaleur d'une famille aimante à Paris, dans le 11^e arrondissement.

Le déménagement en mars 1969 du marché à Rungis, dans le Val-de-Marne, emmène dans ses bagages la famille qui s'installe tout près, à Chevilly-Larue. « On habitait en appartement dans un immeuble. On appelait ça des cubes. »

Avec ses deux sœurs, Laurence s'épanouit dans les nombreuses activités proposées par le patronage, le centre de loisirs de l'époque. « C'était génial. J'ai fait de l'équitation, de la danse, de la gymnastique, de la musique ; je suis allée en colos. » Côté amitié, elle est comblée. Dans ces années-là, elle rencontre ses deux meilleures amies, dont une installée aujourd'hui comme elle en Mayenne.

L'adolescence arrive dans cet environnement stimulant. Seule l'école ne suscite pas en elle de passion, elle travaille assez pour voir inscrit sur ses bulletins scolaires : « Ensemble satisfaisant, peut mieux faire ». L'appréciation rassure les parents mais l'indiffère. Laurence rêve de prendre le large. Après le BEPC (l'actuel diplôme national du brevet),

La cause des agriculteurs

Laurence Cormier est une femme engagée. Les associations dans lesquelles elle défend le monde agricole sont légion : Solidarité paysans de la Mayenne, le réseau des veilleurs dans le canton de Meslay-Grez, et Les Elles de la terre, dédiée aux femmes, qu'elle a créée avec des amies. Son dévouement lui a valu d'être distinguée par la Légion d'honneur en juillet 2023. La médaille lui a été remise à Laval en Mayenne le 21 mars dernier.



Article à lire sur
L'association
Les Elles de la terre,
sur lebimsa.fr.

elle prépare le brevet d'études professionnelles agricoles (Bepa) en internat, à Chartres, en Centre-Val de Loire. « Ce n'était pas pour devenir agricultrice mais pour être à la campagne, tout ce dont j'avais envie. » Un temps, elle est tentée par le métier d'inséminatrice de chevaux. « Ne me demandez pas pourquoi, je ne sais pas », pouffe-t-elle, amusée.

Le Bepa dure deux ans. Les stages dans les exploitations de chèvres, de brebis, de cochons l'enthousiasment. Elle touche à la comptabilité, la gestion, le secrétariat et la sténodactylographie. Et les week-ends, elle « chouille ». Comment s'en priver ? Elle adore la fête, lâche-t-elle, sourire en forme de banane à en plisser ses yeux bleu océan. « Je n'étais jamais la dernière à y aller. »

Au même moment, les parents de l'une de ses grandes copines, Armelle, s'installent en Mayenne. Laurence passe ses vacances scolaires chez eux. Parmi les nouveaux amis d'Armelle, un fils d'éleveurs de vaches laitières, Édouard Cormier, lui tape dans l'œil. Ils font connaissance. Ils ont « une petite romance ». Elle a 16 ans.

Mais l'appel de l'ailleurs retentit une fois de plus : sitôt ses études terminées, elle retourne vivre à Paris le temps de tester une multitude de métiers, de voyager, de gagner en maturité et surtout de prendre conscience que son grand amour vit en Mayenne. « À 22 ans, je me suis dit : "Non, il faut que j'y retourne." »

Elle s'exécute en 1986. Édouard ne l'attend pas. « J'ai ramé pour le reconquérir. Il ne faut pas jouer avec les sentiments d'un gars de la terre. » En 1988, ils se marient, ont quatre enfants, en adoptent un cinquième et travaillent ensemble à la ferme jusqu'à la retraite prise cette année. « Je suis toujours là. Il arrive à me supporter, donc ça va », souffle-t-elle, ravie.

Fatima Souab

DATES-CLÉS

- 1964** Naissance à Suresnes
- 1980** Brevet d'études professionnelles agricoles
- 1986** Arrivée en Mayenne
- 1988** Mariage avec Édouard Cormier, éleveur de vaches laitières
- 2017** Lancement de l'association Les Elles de la terre dédiée aux agricultrices
- 2025** Remise de la Légion d'honneur récompensant le bénévolat associatif

En une :

« Popote & Papote »,
lauréat de l'appel à projets
national Inclusion et ruralité
de la MSA.

2 LE PORTRAIT

Laurence Cormier
Le choix de la terre

7 L'ESSENTIEL

L'actu des régions et de l'institution

8 LA QUESTION

Précarité alimentaire
Comment renforcer la solidarité ?

16 DÉCRYPTAGE

S'installer en agriculture
Au nom de la passion

18 TERRITOIRES

- › **Saisonniers agricoles**
Lever les freins à l'emploi
- › **À pied, en bus,
en voiturette...**
En Haute-Loire, on se bouge
pour la mobilité
- › **Tracteurs : 55 morts par an**
Et si c'était évitable ?

24 ÉLECTIONS MSA 2025

- › **Dépouillement**
Les campagnes
comptent leurs voix

26 MIEUX-VIVRE

- › **Grandir en milieu rural**
Séjour en canoë en Vendée

28 LA BONNE NOUVELLE

Villages d'avenir
Faire bouger la ruralité

ÉDITORIAL

Un modèle démocratique REVITALISÉ

Au mois de mai, l'ensemble des adhérents de la MSA a été appelé à élire 12 977 délégués sur tout le territoire. Ce temps fort de la démocratie, unique dans le paysage de la protection sociale en France, demeure un pilier essentiel du fonctionnement mutualiste de notre institution. Il garantit une représentation des principales composantes du monde agricole : les salariés, les exploitants et les employeurs.

Fraîchement élus, ces délégués auront pour première mission de participer au renouvellement des conseils d'administration des 35 caisses. Ces instances locales désigneront ensuite leurs représentants à l'assemblée générale de la CCMSA, prévue le 11 septembre à Paris. Cette dernière étape du cycle électoral aboutira à l'élection d'un nouveau conseil central, de son président et de son premier vice-président. Tous les cinq ans, cette séquence insufflé à tous les étages de la pyramide mutualiste un nouvel élan à une institution qui conjugue avec constance ses valeurs fondatrices et les défis de son temps.

Alors que l'équilibre entre compétitivité économique, souveraineté alimentaire et transition écologique s'impose désormais au cœur des politiques publiques, dans un contexte marqué par une succession de crises – sanitaires, climatiques, économiques et sociales –, la MSA joue un rôle central dans l'accompagnement des mutations du monde agricole. La santé mentale, érigée cette année en « Grande cause nationale », l'attractivité des métiers du vivant, la place des femmes en agriculture, la lutte contre les déserts médicaux et la précarité, ou encore l'accompagnement du vieillissement dans les territoires isolés sont autant de chantiers sur lesquels notre institution est résolument mobilisée.

Les transformations engagées ces dernières années – modernisation des services aux usagers, transition numérique, simplification des démarches – ont renforcé notre capacité d'action au plus près des besoins des assurés, tout en maintenant notre exigence de rigueur, de transparence et d'équité.

C'est dans cet esprit de responsabilité partagée, porté par les femmes et les hommes nouvellement élus à tous les niveaux de gouvernance, que la MSA poursuivra sa mission. De l'échelon local au niveau national, c'est grâce à leur engagement que nous relèverons ensemble les défis d'une protection sociale agricole toujours plus inclusive, agile, innovante et résiliente, capable d'anticiper les évolutions et de construire des réponses concrètes aux côtés des professionnels de terrain.

Jean-François Fruttero,
président de la MSA.



Le Bimsa n°249 | Juin 2025

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19, rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex – Tél. : 01 41 63 77 77 – www.msa.fr – Le Bimsa : dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M 05851 – ISSN : 1298-9401 – Directeur de la publication : Anne-Laure Torrèsin – Comité d'orientation : Jean-François Fruttero ; Philippe Moinard ; Annie Aublanc ; Didier Cuniac ; Sabine Delbosch-Naudan ; Thierry Girard ; Régis Jacobé ; Bernard Simon – Rédacteur en chef : Alexandre Roger – Rédactrice en chef adjointe : Marie Molinaro – Rédacteurs : Nicolas François ; Frédéric Fromentin ; Coline Lucas ; Simon Playoult ; Fatima Souab – Maquettiste : Delphine Levasseur – Conception : Christine Brianchon – Administration et abonnements : tél. : 01 41 63 73 31 – Abonnement 1 an : 11,60 € – Imprimeur : Riccobono Imprimeurs – Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France. ■, sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé – www.riccobono-imprimeurs.com – Couverture : © Simon Playoult/Le Bimsa – Éditorial : © Julien Froment/CCMSA Image



La reproduction d'articles
du Bimsa est subordonnée
à une autorisation préalable.





MAINE-ET-LOIRE

Services Publics + : un label d'excellence pour la MSA



© MSA de Maine-et-Loire

Le ministre assiste à un rendez-vous téléphonique entre Aurélie Sabourin, chargée d'accueil multicanal, et un adhérent sur le sujet de sa retraite.

Le 22 mai à Beaucouzé, près d'Angers, Laurent Marcangeli, ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification, a remis le label Services Publics + à la MSA de Maine-et-Loire, rejoignant la MSA Alpes-Vaucluse labellisée à Avignon. Ce label valorise

la mise en œuvre des huit engagements du programme national, dont la rapidité de réponse, l'accompagnement personnalisé et la simplicité des démarches.

Avec un taux de satisfaction globale de 88 %, la MSA de Maine-et-Loire dépasse largement le seuil requis (70 %). « Cette distinction illustre l'engagement quotidien des agents pour un service public de proximité, efficace et à l'écoute », souligne Laurent Marcangeli. Anne Gautier, présidente de la caisse et vice-présidente de la CCMSA, insiste sur l'importance d'une amélioration continue, centrée sur les usagers.

Services Publics + s'appuie sur des évaluations régulières, associant usagers et agents, et favorise une administration plus simple, proche et performante. Il témoigne du rôle clé des caisses de MSA dans le soutien au monde agricole et leur volonté d'excellence territoriale.

FRANCE

Davantage de médecins

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) vient de publier les données démographiques des principales professions médicales au 1^{er} janvier 2024, issues du Répertoire partagé des professionnels intervenant dans le système de santé (RPPS). Ces données, disponibles depuis 2012 couvrent médecins, sages-femmes, kinésithérapeutes, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, pédicures-podologues et infirmiers.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2024, la Drees recense : 233 400 médecins (+ 1,4 % en un an), 104 200 kinésithérapeutes (+ 3,6 %), 74 200 pharmaciens (+ 1,2 %), 45 800 chirurgiens-dentistes (+ 1,2 %), 25 400 sages-femmes (+ 4,3 %) et 14 200 pédicures-podologues (+ 1,7 %).

Pour les médecins, l'étude détaille l'âge moyen, la densité pour 100 000 habitants, les spécialités, les modes d'exercice et la localisation géographique.

Plus d'info sur : data.drees

FRANCE

La Sécu fête ses 80 ans

À l'occasion des 80 ans de la Sécurité sociale, Dominique Libault, président du Haut conseil du financement de la protection sociale, et Pierre Pribile, directeur de la Sécurité sociale, ont présenté les enjeux de cet anniversaire le 22 mai lors d'une conférence de presse. Plus qu'un regard sur le passé, il s'agit d'ouvrir un débat citoyen sur les défis à venir, à la fois financiers et démographiques.

Créée en 1945 grâce à un large consensus politique et social, la Sécurité sociale doit aujourd'hui réaffirmer son rôle en mobilisant tous les acteurs et en rendant ses missions plus visibles, au-delà de l'Assurance-maladie. La MSA, en tant que composante majeure du système de protection sociale,

s'associe pleinement à cette célébration nationale.

Une série d'événements est programmée tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire, centrée notamment sur la jeunesse via un partenariat avec l'Éducation nationale. Un prix national sera décerné en octobre. Par ailleurs, un rapport du Haut conseil pour le financement de la protection sociale, attendu en juin, éclairera les pistes pour garantir l'avenir du système.

Pour mieux comprendre ces enjeux, des ressources pédagogiques, infographies et podcasts sont accessibles sur le site dédié 80ans.securite-sociale.fr.

206 550

adhérents de la MSA bénéficient de la complémentaire santé solidaire en métropole à la fin du 3^e trimestre 2024, soit une hausse de 3,4 % sur un an.

Source : statistiques MSA mai 2025.



Plus d'infos sur statistiques.msa.fr



VAUCLUSE

Pour une alimentation juste et durable



La remise de chèques aux associations a illustré l'impact tangible de ce partenariat sur la santé, le pouvoir d'achat et le lien social.

Le 12 mai, à l'espace social et culturel de la Croix des oiseaux à Avignon, la MSA Alpes-Vaucluse a participé à un temps fort autour de l'alimentation durable et accessible. Aux côtés des associations Semaines et Gemvrac, la MSA soutient une initiative concrète pour faciliter l'accès des habitants des quartiers prioritaires à des produits bio, locaux et de qualité, proposés à des prix solidaires. Gemvrac développe des épiceries éphémères et des groupements d'achats participatifs. Au-delà de l'approvisionnement,

ce dispositif favorise la mixité sociale et sensibilise à une consommation responsable, notamment à travers des ateliers collectifs. Ces actions, inscrites dans le contrat de ville du Grand Avignon, mobilisent un large partenariat : préfecture, collectivités locales, bailleurs sociaux, mutuelles... Unis pour répondre aux enjeux de la précarité alimentaire, tous ont salué l'impact de ces dispositifs lors de la remise officielle de chèques aux associations.

Lire également notre dossier en page 8 sur le thème de la solidarité alimentaire.

FRANCE

Métiers en tension

Depuis mai 2025, plusieurs professions agricoles sont officiellement reconnues comme métiers en tension à l'échelle nationale. Elles l'étaient déjà dans certaines régions. Agriculteurs salariés, éleveurs, maraîchers, horticulteurs, viticulteurs ou arboriculteurs peuvent désormais bénéficier de démarches simplifiées pour le recrutement, notamment pour l'emploi de travailleurs étrangers extra-européens partout en France. Cette reconnaissance, inscrite dans l'arrêté ministériel du 21 mai, vise à répondre aux difficultés de recrutement persistantes dans le secteur.

En chiffre

6 000

Personnes ont été accompagnées dans le cadre du dispositif d'aide au répit de la MSA en 2024, soit une hausse de 30 % par rapport à 2023.



MARTINIQUE

Santé mentale : la MSA Poitou aux côtés des Martiniquais



Un réseau territorial de Sentinelles est actuellement déployé en Martinique.

À la demande de Julien Jacques, responsable du département prévention des risques professionnels et promotion de la santé publique de la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) de Martinique, le Groupe MSA Poitou (MSA Poitou et MSA Services) a apporté un appui technique et un accompagnement en formation pour la prévention du suicide en milieu agricole.

Emmanuel Gueu, chargé d'études en prévention du mal-être agricole, s'est rendu en Martinique du 21 mars au 2 avril pour soutenir les équipes locales et animer plusieurs formations. Cette mission a permis de finaliser un diagnostic local partagé sur

le mal-être agricole, aboutissant à des recommandations concrètes pour améliorer le bien-être des actifs agricoles.

Aux côtés de Patrick Blossier, Emmanuel Gueu a coanimé quatre sessions de formation Sentinelles, axées sur le repérage du mal-être en milieu agricole. Ces sessions, ouvertes aux salariés et professionnels agricoles, ont formé 54 personnes à la prévention du suicide.

Par ailleurs, le Groupe MSA Poitou a mis son expertise au service de la structuration d'un réseau territorial de sentinelles en Martinique, actuellement en cours de déploiement.



CHARENTE

Soutenir les aidants



Moment fort de la journée, la rencontre avec Fiona Lauriol, auteure, venue témoigner de son aventure humaine et familiale : un voyage à travers l'Europe en camping-car avec sa grand-mère centenaire.

Le 12 mai, le lycée professionnel agricole Felix-Gaillard de Salles-de-Barbezieux, en Charente, a accueilli une journée entièrement dédiée aux proches aidants. Un moment de respiration et de convivialité, coorganisé avec les délégués MSA du Sud-Charente, particulièrement engagés depuis plusieurs années sur cette thématique. Les délé-

gués ont saisi cette occasion pour s'associer à l'établissement scolaire et offrir aux aidants un espace de détente, de dialogue et d'information dans un cadre chaleureux et intergénérationnel.

Tout au long de la journée, les participants ont pu découvrir une diversité d'ateliers, autour de la sonothérapie (méthode de relaxation qui utilise les vibrations et les sons), de l'aromathérapie, de la mémoire, des percussions corporelles ou encore des soins des mains. Un atelier de cohérence cardiaque, proposé par l'association de santé, éducation et prévention sur les territoires des Charentes, a également rencontré un vif succès. Une conférence consacrée au regard porté sur les aînés est venue enrichir les échanges, en interrogeant nos représentations et en valorisant les liens humains.

Les délégués MSA étaient présents aux côtés de l'animatrice locale afin de présenter les dispositifs d'accompagnement proposés aux aidants. Ils ont pu échanger avec les visiteurs sur l'allocation journalière du proche aidant, les ateliers Aidants+plus et Préservons-nous ou encore les Rendez-vous prestations.

FRANCE

Les comptes de la MSA certifiés

C'est une confirmation attendue, mais jamais anodine. Pour la 14^e année consécutive, les commissaires aux comptes ont certifié, le 5 mai dernier, les comptes 2024 du régime agricole. Seule réserve : celle liée aux flux inter-régimes. Un résultat salué par Anne-Laure Torrèsin, directrice générale de la Caisse centrale de la MSA (CCMSA), qui y voit : « *L'engagement constant des équipes des caisses pour maîtriser les risques et assurer la qualité de gestion* ».

Une reconnaissance bienvenue, alors que s'ouvrent les négociations de la prochaine convention d'objectifs et de gestion. Même satisfaction du côté de Jean-François Fruttero, président de la CCMSA, qui souligne la coïncidence avec le lancement des élections professionnelles MSA, clôturées le 16 mai. Un moment crucial pour rappeler aux adhérents la solidité de leur régime et sa capacité à gérer, avec sérieux, les fonds publics qui lui sont confiés.

AGENDA

France

Nuits des forêts

→ du 6 au 22 juin

Pour sa 5^e édition, ce festival national invite à découvrir plus de 250 forêts à travers la France via des balades guidées, des spectacles immersifs, des rencontres avec forestiers et artistes pour sensibiliser à la biodiversité et aux enjeux forestiers.

» nuitsdesforets.com

Oulchy-le-Château (Aisne)

Festival Les nouvelles étoiles

→ du 4 au 5 juillet

Lauréat du prix « Coup de cœur » de l'Appel à projets jeunes (APJ) 2025 de la MSA, ce festival de musiques actuelles porté par neuf jeunes de l'association Éclat d'Jeunesse met à l'honneur les talents locaux et dynamise les campagnes picardes. Concerts, partenariats associatifs, prévention et ambiance festive au programme !

» facebook.com

Fraisans (Jura)

Festi-Teens

→ le 9 juillet

Également prix « Coup de cœur » de l'APJ 2025, Festi-Teens est un festival imaginé par des jeunes du Jura et soutenu par la MSA de Franche-Comté. Cet événement culturel et intergénérationnel se tiendra aux Forges de Fraisans, avec concerts, animations et un concours de talents.

» lesforgesdefraisans.com

Chenevelles (Vienne)

Fiertés rurales

→ le 26 juillet

La 4^e édition de la Pride des campagnes s'installe à Chenevelles, près de Poitiers, pour une journée festive et inclusive : village associatif, grande marche des fiertés en milieu rural avec chars décorés, concerts, spectacles et DJ sets jusqu'au petit matin.

» fiertes-rurales.org

Précarité alimentaire

COMMENT renforcer la SOLIDARITÉ ?

Face à une précarité alimentaire qui touche les zones rurales, des initiatives locales renforcent la solidarité à travers des circuits courts, des monnaies locales ou des épiceries solidaires. De la SSALSa en Savoie aux marchés itinérants en Charente, en passant par les friches cultivées en Indre-et-Loire, ou La Passerelle dans le Nord, qui favorise aussi les échanges humains, ces projets soutenus par la MSA facilitent l'accès à une alimentation locale. Pour Claire Néel, géographe, l'enjeu est clair : adapter l'aide alimentaire aux réalités rurales pour qu'elle rime avec lien social et dignité.



MONNAIE LOCALE ET CIRCUITS COURTS

90 € par mois pour mieux se nourrir EN SAVOIE

Un budget par foyer alloué à l'alimentation via un circuit de monnaie locale, c'est le concept de la SSALSa, un projet lancé conjointement par la MSA Alpes du Nord et la CAF de la Savoie, avec le concours de l'association La Monnaie autrement. Une action pour une alimentation durable et solidaire qui débute dès maintenant.

Changer les habitudes alimentaires, favoriser les circuits courts et développer l'agriculture locale ou encore lutter contre la précarité alimentaire... c'est la promesse de la Sécurité sociale alimentaire locale en Savoie (SSALSa) lancée ce mois de juin. Au total, 500 bénéficiaires vont profiter de cette initiative originale. Concrètement, cela se traduit par la dotation mensuelle en Elef'A⁽¹⁾, la monnaie locale savoyarde, d'un montant de 90 €, composée d'une participation des bénéficiaires (variable en fonction de leurs ressources), complétée par la CAF de la Savoie et la MSA Alpes du Nord. « Nous avons concentré le projet sur une zone péri-urbaine de Chambéry, la commune de La Ravoire, et le cœur des Bauges, un massif montagneux très rural à l'enclavement prononcé », relate Fabien Champarnaud, directeur de la MSA Alpes du Nord. Financée pour les adhérents du régime agricole par la MSA à hauteur de 50 000 euros pour l'année, la SSALSa permettra à ses bénéficiaires de dépenser le montant alloué dans les fermes et les commerces partenaires.

Accéder à une alimentation de qualité

Pour percevoir cette aide alimentaire, des critères ont été définis par les institutions. Du côté de la MSA, elle s'adresse aux familles avec au moins un enfant, aux jeunes de 18 à 25 ans ou encore aux retraités bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa). Pour la CAF, elle concerne les

familles avec au moins deux enfants. « J'ai reçu un SMS de la MSA qui m'expliquait que je pouvais être bénéficiaire », explique Yves Tramier. Pour ce professeur d'éducation physique et sportive dans un lycée agricole, ce coup de pouce est le bienvenu. La famille a déjà pour habitude de privilégier les circuits courts et les produits bio et, selon ses ressources, elle percevra la plus faible dotation, à savoir 30 euros – pour un abondement de 60 euros de sa part. Qu'à cela ne tienne ! « On s'est dit que ça nous ferait 2 kg de fromage comme du margériaz ou du beaufort en plus chaque mois ! », plaisante-t-il. Pour lui, adhérer à ce projet est plutôt une manière d'amener une vraie réflexion sur le sujet de l'alimentation et de ses répercussions sur la santé publique en général. Car une bonne santé passe aussi par notre manière de manger et, surtout, par l'activité, le professeur de sport en sait quelque chose. Un levier qu'il estime simple à mettre en place avec les bons moyens.

Pour les agriculteurs du territoire, ce dispositif est prometteur. « La qualité, c'est la santé ! », martèle Gilles Cicero, paysan-boulangier à la



Expérimentation d'un modèle solidaire

Dans le cadre de sa stratégie MSA 2030, l'institution expérimente un modèle solidaire pour rendre l'alimentation durable en circuit court plus accessible. Le projet « Alimentation solidaire et durable » vise à garantir aux familles allocataires un accès à une alimentation locale tout en assurant un revenu stable aux agriculteurs. En proposant une avance de trésorerie aux agriculteurs, l'objectif est double : sécuriser leur revenu et renforcer la souveraineté alimentaire. Ce projet allie santé, innovation sociale, ancrage territorial et solidarité. Il prolonge les paniers solidaires expérimentés pendant la crise du Covid et s'inscrit en continuité de l'Appel à manifestation d'intérêt Solidarités alimentaires de 2024. Les caisses locales de la MSA sont invitées à candidater en binôme avec les CAF de leurs territoires. Dépôt des candidatures : au plus tard le 20 juin.



Gilles Cicero, agriculteur et paysan-boulangier, voit d'un très bon œil la mise en place du dispositif alimentaire solidaire en Savoie. Pour lui, c'est une manière de mieux manger tout en soutenant l'agriculture locale.



ferme des Barraques, à Challes-les-Eaux. Cet habitué de la vente directe, gérant d'un magasin de producteurs et adhérent à Terre de liens⁽²⁾, y croit, la solidarité alimentaire doit être démocratisée. « Les initiatives telles que la SSALSa sont de vraies mesures pour amener les gens à mieux manger. Si elles se généralisaient, ça pourrait changer la face du monde agricole et avoir des répercussions sanitaires positives, puisque beaucoup de maladies sont issues d'une mauvaise alimentation », estime-t-il. Elle permet aussi d'attirer des publics différents.

« On va pouvoir ouvrir nos portes à des personnes que nous n'avons pas forcément l'habitude de voir. Pour certains, cette rencontre sera l'occasion de découvrir les techniques de production et l'histoire des produits. » Lui-même bénéficiaire, le but n'est pourtant pas pour lui de générer plus de revenus mais bien de soutenir les agriculteurs. « C'est une des nombreuses gouttes qui vont aider l'agriculture locale. Les consommateurs deviennent des acteurs du territoire. » Adhérer à ce dispositif est donc aussi un acte militant.

Soixante-dix producteurs de Savoie et à proximité participent au projet. « Il a l'avantage de soutenir le pouvoir

d'achat des agriculteurs en plus de proposer des productions locales. Avec ce dispositif, on injecte 500 000 euros de fruits et légumes de saison par an dans le bassin de Chambéry », note Fabien Champarnaud.

Une économie circulaire et locale

Pour fonctionner, la SSALSa s'appuie sur La Monnaie autrement, association qui a mis en place l'Elef. Chaque bénéficiaire et professionnel partenaire télécharge une application sur laquelle il paie et reçoit les paiements pour les achats. « La monnaie locale de Chambéry existait déjà, explique Fabien Champarnaud. L'utiliser nous permet de simplifier la gestion et, surtout, de flécher les achats et les partenaires, de savoir qui dépense combien et à quel endroit. » Les producteurs sont payés en Elef qu'ils « peuvent réutiliser dans les magasins pour des biens et services, chez les coiffeurs ou les artisans, etc. ou bien les transformer en euros moyennant une commission de 2 % », ajoute le directeur de la MSA.

Quentin Degrange, agriculteur à la ferme de la Goettaz, au Bourget-du-Lac, a déjà pour habitude d'utiliser ce système dans son magasin de vente directe à la ferme. « Ça fait longtemps qu'on utilise l'Elef. Pour moi, ce système de monnaie locale est un véritable atout : il soutient les agriculteurs, garantit une alimentation de qualité aux consommateurs, et s'inscrit pleinement dans une logique d'économie circulaire. » Tout comme Gilles, il adhère à cette proposition par conviction. « Un tel projet touche à la fois aux valeurs écologiques, agricoles et de consommation. »

Aujourd'hui testée dans ces deux territoires, l'expérimentation pourrait s'étendre à d'autres secteurs dès l'année prochaine.

Coline Lucas

(1) Monnaie citoyenne de Savoie, complémentaire à l'euro (mais qui n'a pas vocation à le remplacer) et 100 % locale. Elle peut être dépensée auprès de professionnels locaux adhérents au réseau La Monnaie autrement, sélectionnés pour leurs valeurs écologiques et sociales. L'ElefA est sa version consacrée à l'alimentation. Plus d'infos sur : elef73.org.

(2) La foncière Terre de liens achète des fermes pour réduire les difficultés d'accès aux terres agricoles. Elles sont ensuite louées à des fermiers et des fermières qui y développent une agriculture biologique, paysanne et de proximité.



Prix mini, LIEN SOCIAL GARANTI

À Lille, l'épicerie solidaire La Passerelle accueille près de 1 200 familles.

La structure propose des prix avantageux mais elle est aussi créatrice de lien social pour ces personnes à très faibles ressources.

Vendredi matin, 10 heures. Devant l'épicerie solidaire La Passerelle, dans le quartier de Lille Moulins, une trentaine de personnes trépigne d'impatience en attendant l'ouverture des portes. L'équipe dynamique est dans les starting-blocks. Au top départ, Ouarda Azaouagh, médiatrice sociale pour l'association, fait entrer les premières personnes inscrites sur sa liste dont elle coche les noms avec soin. Tous les matins à partir de 9 heures, les bénéficiaires peuvent s'inscrire et passer ensuite dans leur ordre d'arrivée. L'association, ouverte en 2012, permet à un public en difficulté d'accéder à des produits à tarifs préférentiels, souvent entre 10 % et 30 % de leur valeur marchande. Dans les rayons étroits, la course peut commencer. L'ambiance rappelle celle des marchés. Les questions fusent, les gens se pressent et demandent au fur et à mesure de leurs emplettes les prix des produits. « 80 centimes la botte de carottes », crie Bruno, l'un des trois chauffeurs de l'épicerie, chargé de faire les tournées pour approvisionner le magasin. « 90 centimes la bouteille de soda », répond-il encore à une autre bénéficiaire. Fruits et légumes, poissons et viande, produits frais et congelés, d'entretien ou de cosmétique, on trouve à La Passerelle tout ce dont on a besoin. Les denrées proviennent des marchés de gros, des supermarchés, ou encore des chantiers d'insertion d'Andès, le réseau auquel l'épicerie est affiliée (voir encadré). Dates limites courtes, légumes pas calibrés ou encore dons viennent chaque jour remplir les rayons de l'épicerie.

Des prix bas et des rencontres

« L'épicerie répond aux besoins de 1 200 familles », explique Sabine, médiatrice sociale au sein de l'association. Les personnes doivent adhérer, au prix de 3 euros l'année, et sont sélectionnées en fonction de leurs ressources. « On constitue un dossier en faisant le calcul de tous les frais, factures, crédits, loyer... Si le reste à vivre est de moins de 10 euros par jour, elles peuvent devenir bénéficiaires. » Pour les personnes en difficulté, les épiceries solidaires sont essentielles.

Avec les 300 euros de pension de réversion de son mari décédé, Fatima a du mal à s'en sortir. « Je ne pourrais pas



Entre 300 et 400 kilos de légumes sont écoulés chaque jour à l'épicerie La Passerelle de Lille. Bruno, salarié de l'association, est chargé d'approvisionner les rayons.

survivre si l'épicerie n'existait pas », assure-t-elle. « C'est la caverne d'Ali Baba », décrit Brahim, un retraité qui fréquente l'épicerie depuis deux ans. Avec une pension très modeste, il achète en priorité des légumes et des produits pour la maison. « Les charges sont montées en flèche », déplore-t-il, vivant « comme un étudiant » et comptant chaque sou pour le mois. Les retraités et les étudiants font face à une précarité croissante et sont de plus en plus nombreux à venir à l'épicerie selon Ouarda Azaouagh.

La Passerelle n'est pas qu'un magasin. C'est aussi un lieu d'échanges et de rencontres. « Les gens viennent aussi pour discuter et créer du lien social. Certains font une balade dans le quartier le matin et passent par chez nous pour papoter », note la médiatrice sociale. Divers ateliers y sont proposés : intergénérationnels, culinaires, ainsi que des cours d'alphabétisation, de français et de mathématiques... L'équipe composée de cinq salariés et les bénévoles qui les aident ne manquent pas d'idées pour faire vivre l'épicerie !

Coline Lucas

Andès lève le voile sur la précarité alimentaire des jeunes

La Passerelle fait partie du réseau Andès qui fédère et anime une communauté de plus de 630 épiceries sociales et solidaires en France. L'association a lancé un observatoire 2025 des épiceries solidaires, une enquête approfondie menée auprès de 285 structures adhérentes.

Les bénéficiaires illustrent une réalité sociale marquée par la précarité. Près de 50 % d'entre eux ont moins de 25 ans, et 37 % sont en emploi, en études ou en formation. Cependant, plus de 75 % des bénéficiaires salariés occupent des contrats précaires (CDD, intérim, contrats aidés), rendant difficile l'accès à une alimentation suffisante et saine.

Les épiceries s'inscrivent également dans une dynamique durable : 7 sur 10 proposent des produits bio et 6 sur 10 s'approvisionnent auprès de producteurs locaux.

Plus d'infos sur : andes-france.com



1

Marchés itinérants



« POPOTE & PAPOTE » TAILLE LA ROUTE... ET LA BAVETTE

Lauréats de l'appel à projets national Inclusion et ruralité de la MSA, les marchés itinérants de « Popote & Papote » battent la campagne charentaise. Sur les étals : uniquement des produits locaux dont les habitants fixent eux-mêmes les tarifs en fonction de leurs moyens. Reportage à Marsais, 956 habitants.

« Un marché par ici. Ça me surprend de voir ça ! ». Jean-François Dussous s'avance d'un pas timide, mais avec un sourire non dissimulé, sur le stand de fruits et légumes installé

Grand rue. Lui, qui passait par là au volant de son véhicule utilitaire relié à une remorque, a bien fait de s'arrêter. En plus d'avoir bavardé quelques minutes, il fait la découverte d'une alléchante moutarde maison fabriquée par une ferme maraîchère de Saint-Saturnin-du-Bois, et repart avec le pot à l'heure du déjeuner. « J'habite le village voisin où il n'y a aucune commodité, confie-t-il. Je connais juste de nom les agriculteurs du coin, c'est l'occasion de goûter leur production. » Laurence Valette, fidèle au rendez-vous de Marsais, trouve la démarche cohérente et nécessaire. « On sait tout de suite d'où viennent les produits, on échange entre rive-rains, soutient-elle. À mon sens, ce type d'action est à imiter dans chaque commune ! » Ces conversations impromptues illustrent à point nommé la mission que s'est donné le projet itinérant « Popote & Papote » : créer à la fois un point de vente solidaire, pour parler alimentation,

et un point de rencontres pour tisser du lien social en zone rurale. Le principe même du marché traditionnel.

Collecte fermière

Prisé des touristes pour son littoral, le département de la Charente-Maritime possède un arrière-pays bucolique et agricole. Si l'activité économique est davantage trustée par le bord de mer, des habitants se bougent pour faire vivre le reste du territoire. Porté par le jardin de Cocagne Arozoar, chantier d'insertion situé près de La Rochelle, et ses partenaires⁽¹⁾, le projet a vu le jour fin 2024. « Son objectif est d'organiser des mini-marchés là où il n'y en a jamais eu et où les commerces de proximité manquent », explique Marie-Amour Kpetehoto, coordinatrice du projet d'accessibilité alimentaire. Des ventes de pommes, fraises, salades, poireaux, mais aussi d'œufs, de pains et

35 structures accompagnées en France

Créé par la MSA, le programme « Inclusion et Ruralité » vise à accompagner pendant trois ans le développement de structures d'insertion par l'activité économique qui contribuent notamment à la résilience alimentaire des territoires ruraux. Parmi les 35 lauréats de la deuxième promotion de 2024, on dénombre 28 ateliers et chantiers d'insertion, une association intermédiaire, cinq entreprises à but d'emploi et une régie de territoire.

Pour en savoir plus : inclusion-ruralite.msa.fr



2

3

1 Chaque matin, avant le marché, le fourgon de Popote et Papote effectue une tournée dans les fermes pour collecter les fruits et légumes frais.

2 Anne Texier, animatrice, présente la démarche aux passants – ici à Marsais en Charente-Maritime – et propose des conseils culinaires.

3 Les habitants, parfois surpris de découvrir les étals dans leur village, prennent le temps de discuter et de faire quelques emplettes.

d'autres produits en bocaux ont ainsi lieu chaque semaine dans les communes de Breuil-la-Réorte, Saint-Mard, Saint-Saturnin-du-Bois et Marsais, identifiées comme prioritaires.

« Dans l'idée de rapprocher producteurs et consommateurs, les denrées vendues proviennent intégralement des villages concernés, indique Anne Texier, animatrice. Nous effectuons une collecte matinale dans les fermes du secteur puis nous installons le marché dans les municipalités impliquées à tour de rôle. » Le tout grâce à un fourgon floqué « Popote & Papote » qui permet de transporter les récoltes du jour et le matériel nécessaire au marché.

Plus qu'un simple achalandage de légumes et fruits de saison, l'idée est de permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation de qualité, peu importe ses moyens. « La précarité alimentaire est l'affaire de tous, y compris, voire plus que jamais, à la campagne où les problématiques de mobilité et d'isolement demeurent, souligne Marie-Amour Kpetehoto. À travers le projet, notre mission intrinsèque est de repérer, renouer le dialogue et remobiliser les personnes hors de tout radar institutionnel, notamment celles qui ne sont pas inscrites auprès du service public pour l'emploi. » « Ce n'est pas facile d'aller au-devant de cette population décrite comme "invisible", de manifester notre intention et d'instaurer un lien de confiance, mais nous espérons que les mini-marchés soient vecteurs d'intégration sociale », livre Anne Texier.

Pour attirer le public, les protagonistes de cette belle aventure ont imaginé des tarifs adaptés, dégressifs, qu'ils veulent accessibles à tous les porte-monnaies. Le tarif « marché » est fixé par le producteur et lui assure une juste rémunération. Le tarif « + 20 % » permet aux clients qui le souhaitent de soutenir le projet en payant un surplus. Et le tarif « - 50 % » est proposé aux personnes ou familles se trouvant dans une situation financière délicate. Aucun justificatif de revenu n'est demandé. « Le coût des produits locaux ne doit pas être perçu ni constituer un obstacle à l'alimentation, précise Sophie Ruaud, intervenante sociale auprès du centre intercommunal d'action sociale (CIAS) Aunis Sud. Il faut changer les regards sur ces a priori et faire découvrir, partager et transmettre le goût du bien manger. » Ainsi, les marchands ambulants solidaires n'hésitent pas à faire déguster leurs mets et à dispenser quelques recettes ou conseils nutritionnels.

Repas partagés

Sur les routes du lundi au vendredi, le petit camion de Popote & Papote ne fait pas que des marchés. Marie-Amour Kpetehoto et Anne Texier consacrent une partie de leur temps à animer l'arrondissement via des ateliers culinaires, de pâtisserie et de jardinage, lotos gourmands, repas partagés ou encore visites de ferme.

« Tous nos événements sont gratuits et ouverts à tous, rappellent-elles. Le but est toujours le même : ouvrir la discussion et les échanges pour resserrer les liens. » Soutenu par la MSA des Charentes, « Popote & Papote » organise également des journées dédiées à la santé avec des professionnels (bilans, consultations). Des animations sont aussi orchestrées dans les écoles, accueils de loisirs et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Papoter pour mieux s'alimenter.

Simon Playoult

(1) Le Centre d'animation et de citoyenneté (CAC) de Surgères et le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de la communauté de communes Aunis Sud.

Des paniers pour les futures mamans

Dans le cadre de « Grandir en milieu rural », la MSA des Charentes est partenaire du dispositif « Chou'bidou », lancé par la communauté de communes du Grand Cognac. Depuis début mai, les futures mamans de 54 communes peuvent recevoir chaque semaine, pendant quatre mois, un panier de produits bio, locaux et de saison (fruits, légumes, produits laitiers ou secs). Plusieurs points de retrait sont organisés avec des producteurs. Des ateliers pratiques et gratuits pour apprendre à cuisiner sainement avec les produits du panier ou mieux consommer au quotidien seront également organisés au fil des prochains mois.

Plus d'info sur : grand-cognac.fr

Le glanage solidaire, action emblématique de Solaal, permet de récolter, avec l'accord des producteurs, les invendus ou surplus agricoles laissés après la récolte. Ces produits sont ensuite redistribués aux associations d'aide alimentaire.



Friches agricoles

Des parcelles pour cultiver LA SOLIDARITÉ

À Saint-Martin-le-Beau, en Indre-et-Loire, une terre laissée en friche devient un terreau fertile pour la solidarité. Portée par l'association Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires (Solaal), une initiative rassemble agriculteurs locaux, municipalité et associations d'aide alimentaire autour d'un objectif commun : produire pour partager.

« **O**n a semé hier », annonce fièrement Angélique Delahaye, présidente de Solaal, agricultrice retraitée et ancienne maire de cette commune de 3 200 habitants. La pluie soutenue de mai qui a suivi les semis est de bon augure pour la suite. Toujours profondément enracinée dans le monde agricole, elle n'a jamais vraiment quitté la terre. Avec d'anciens collègues et le soutien du maire actuel, elle relance la culture de butternuts sur une parcelle communale jusque-là non exploitée.

Le dispositif des parcelles solidaires de Solaal, lancé cette année, mobilise des terres agricoles temporairement inutilisées pour fournir de l'aide alimentaire. Il s'inscrit dans une logique de lutte contre le gaspillage et de soutien aux personnes en situation de précarité. À Saint-Martin-le-Beau, les légumes destinés aux associations locales seront produits sans intrants chimiques, sans irrigation, en misant uniquement sur la nature... et l'engagement collectif.

Le principe est simple, presque évident : utiliser des terrains en friche ou en attente de projet pour cultiver des légumes destinés aux plus vulnérables. « *Ce sont des terres qui ne servent à rien au moins pendant un temps donné. Et durant cette période, des gens ne mangent pas à leur faim* », déplore l'ancienne

maraîchère. La parcelle disponible s'étend sur deux hectares, mais 500 m² suffisent à lancer cette expérimentation. Les graines sont offertes, les agriculteurs prêtent main-forte et les jeunes du conseil municipal participeront à la récolte.

Un modèle qui germe partout en France

À Saclay, en Île-de-France, des potimarrons ont été cultivés avec des étudiants. En Bretagne, la culture de sarrasin a permis de financer l'achat de viande locale, où des élèves en formation agricole de la Maison familiale rurale d'Elliant, située entre Quimper et Concarneau, ont prêté main-forte lors des plantations. Des conventions avec l'association des maires de France et la fédération nationale des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) pourraient encore faciliter l'essaimage de ces projets, en simplifiant l'accès à des terres temporairement inoccupées. « *Il y en a partout. Autant leur redonner une utilité sociale et nourricière* », confirme Angélique Delahaye.

Fondée en 2013 par Jean-Michel Lemétayer, ancien président de la FNSEA, Solaal est aujourd'hui active dans l'ensemble des régions métropolitaines. Au-delà du simple don agricole, l'association, qui a remis au goût du jour le glanage solidaire, a progressivement élargi son champ d'action, notamment avec le lancement des achats solidaires en 2024 (voir encadré).

Fidèle à sa mission, Solaal œuvre pour faire de l'agriculture un véritable levier de lien social. Loin de se limiter à des opérations de collecte, ses actions deviennent des temps de partage, d'échange et de reconstruction personnelle. Grâce à elles, des personnes en situation de précarité retrouvent un cadre, un rôle dans la société, et parfois même une voie vers l'emploi.

« *Sur mon exploitation, nous avons mis en place un glanage hebdomadaire. Cela a permis à certains de reprendre pied. La moitié a décroché un petit contrat de travail* », témoigne Angélique Delahaye. Le café solidaire proposé après les récoltes renforce aussi ces liens. « *L'accès à une alimentation de qualité peut devenir un levier de réinsertion, de santé, d'estime de soi* », insiste-t-elle. Fonctionnant principalement grâce au bénévolat, au mécénat (MSA, Crédit Agricole, fondations privées) et à quelques aides publiques, Solaal avance, selon les mots de la présidente, « *avec des bouts de ficelle* ». Mais les résultats sont là : l'association nourrit, relie, insère... et redonne du sens à l'acte agricole.

Alexandre Roger

Soutenir les agriculteurs fragilisés

Autre innovation portée par l'association : les achats solidaires. L'idée est née lorsqu'une maraîchère de l'Essonne était en mauvaise posture, faute de clients. Grâce à l'intervention de Solaal, deux associations lui achètent désormais une tonne de légumes par semaine. L'association loi 1901 reconnue d'intérêt général joue le rôle d'intermédiaire et facilite la mise en relation, contre une commission modeste qui contribue à financer un poste de coordination. Un modèle souple, peu coûteux et à fort impact, facilement duplicable.



Claire Néel, chercheuse en géographie

« En zone rurale, il existe de nombreux freins À L'AIDE ALIMENTAIRE »

Claire Néel, docteur en géographie et membre associée à l'unité mixte de recherche Innovation (Inrae), analyse les enjeux alimentaires en milieu rural.

Elle souligne la nécessité, pour les acteurs de la solidarité, d'adapter leurs interventions aux formes spécifiques de précarité rencontrées sur ces territoires.



Claire Néel, chercheuse, a soutenu en 2024 une thèse sur la précarité alimentaire en milieu rural dans l'Hérault.

Quelles sont les spécificités de la précarité alimentaire à la campagne ?

Claire Néel : Il y a d'abord les contraintes spatiales. En zone rurale, les gens n'ont pas tous la possibilité de se déplacer jusqu'à une grande surface, soit parce qu'ils ne sont pas véhiculés, soit parce qu'utiliser une voiture coûte trop cher. Les petites épiceries de proximité, quand il y en a, sont plus chères et ouvertes à des horaires réduits. De plus, les structures d'aide alimentaire sont beaucoup moins présentes qu'en ville. Et dans les villages, l'absence d'anonymat constitue un frein pour s'y rendre car on craint le regard des autres. Il faut également évoquer les cas d'isolement. Certaines personnes possèdent les revenus nécessaires mais la solitude leur a fait perdre la fonction sociale du repas : le partage, le goût et le plaisir de l'alimentation.

Ces situations ne sont-elles pas paradoxales dans des zones de production agricole ?

Le caractère agricole d'un territoire ne se traduit pas toujours par une fonction nourricière locale. Dans l'Hérault, par exemple, il y a une forte spécialisation dans la viticulture, ce qui ne nourrit pas les habitants. Pour certains maraîchers, il est plus rentable de faire une heure de route pour vendre leur production à Montpellier, en plus grande quantité et à prix plus élevé, que de le faire sur un marché proche. Quant à l'autoproduction, elle n'est pas accessible à tous car il faut avoir un terrain disponible, une bonne condition physique et des connaissances agricoles solides.

Quelles sont les stratégies pour s'en sortir au quotidien ?

Les personnes en situation de précarité alimentaire ont souvent plusieurs sources d'approvisionnement. L'aide alimentaire, l'achat d'excédents en supermarché via les paniers « anti-gaspi », la récupération des invendus à la fin des marchés, le glanage dans les champs... Il y a également les achats en commun pour bénéficier d'un prix de gros et partager les déplacements. Il existe aussi des systèmes d'entraide où l'on échange de la nourriture contre des services divers.

Enfin, certaines personnes se privent volontairement d'un repas afin de pouvoir financer des produits alimentaires de meilleure qualité de temps en temps.

Comment les associations agissent-elles ?

Le système de l'aide alimentaire évolue. Il a parfois été critiqué en raison de la faible qualité des produits distribués, d'une certaine violence symbolique (sentiment de charité, file d'attente...), et aussi parce qu'il est devenu un maillon du système agroalimentaire : les grandes surfaces bénéficient de réductions fiscales sur les dons d'invendus depuis la loi Garot de 2016⁽¹⁾. Les formes alternatives se développent comme les épiceries solidaires (lire en page 11), où les bénéficiaires sont davantage acteurs puisqu'ils y font leurs courses eux-mêmes et payent entre 10 % et 30 % du prix réel. De plus, le rapprochement avec les acteurs agricoles locaux permet de proposer une meilleure qualité.

Quelles actions peuvent porter les pouvoirs publics ?

En 2020, l'État a mis en place le Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire, qui prévoit notamment un plan d'action de transformation de l'aide alimentaire. Il y a aussi les Projets alimentaires territoriaux (PAT), créés en 2014 pour promouvoir la relocalisation de l'alimentation, les circuits courts, etc. Ceux-ci sont également devenus un outil de lutte contre la précarité. Ils coordonnent les acteurs locaux et peuvent également leur offrir un soutien financier ou technique.

Propos recueillis par **Nicolas François**

(1) : Loi du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage.



Fanny Bonnaudet, productrice de petits fruits et de sorbets dans la Vienne.



David Cherqui, éleveur de vaches et de brebis sur le plateau de Millevaches.

Photos : DR

S'installer en agriculture

Au nom de la PASSION

Devenir chef d'exploitation, une aventure qui nécessite un projet solide, une volonté de fer mais aussi le soutien des acteurs présents sur tout le territoire. Rencontre avec des jeunes agriculteurs récemment établis ou en cours d'installation, prêts à relever les défis de demain.

Chez David Cherqui et Emmanuelle Houguet, le silence est souvent troublé par des bêlements. Ce sont ceux des 170 brebis de l'exploitation que le couple dirige depuis octobre 2023 à Peyrat-le-Château, en Haute-Vienne. Au sein de leurs 78 hectares, on trouve aussi huit vaches de race Galloway, un verger de petits fruits, des pommiers tout juste plantés dans l'optique de faire du cidre et de la compote. Les projets foisonnent. Pourtant, il y a quelques années, ces bergers salariés dans les Hautes-Alpes n'avaient aucune intention de s'installer. Trop de responsabilités pour un gain limité. Mais la rencontre avec des membres du réseau Paysans de nature, une association qui promeut l'agriculture comme un outil de sauvegarde de la biodiversité, les a décidés à se lancer.

« S'installer à notre compte permet de gérer nos parcelles comme on l'entend, explique David Cherqui. Notre but est

d'essayer de faire de nos terres une petite réserve naturelle, tout en gardant une activité agricole et économique dessus, parce qu'il faut que ce soit viable. » Le néo-éleveur souhaite aussi développer un réseau local avec les autres producteurs locaux : « On aimerait mettre en place un réseau pour compter les uns sur les autres, et pouvoir parler de nos interrogations sans avoir honte. » Une façon d'entretenir la passion tout en gardant les pieds sur terre. « Il y a une grosse part d'amour, de ce métier et des animaux, conclut-il. Mais notre envie de nous installer est aussi accompagnée de militantisme. »

Tradition familiale

Militant, Tommy Pelletier l'est aussi. Avec son frère Jimmy, il se bat pour reprendre la ferme de leurs parents, à Saint-Jean-des-Mauvrets, dans le Maine-et-Loire, et perpétuer ainsi une tradition : la fratrie deviendrait

la troisième génération à s'installer sur l'exploitation. Mais depuis quatre ans, ils y travaillent bénévolement, faute d'accord avec les banques pour racheter la société familiale. « Nos parents étaient dans la production de lait de vache, ils ont accumulé beaucoup de dettes, explique Tommy Pelletier. Pour les éponger, on se concentre sur l'élevage de porcs et de vaches à viande, en vente directe. »

Fin 2024, ils récoltent 6 000 euros grâce à une cagnotte participative en ligne et investissent eux aussi dans l'achat de cinq vaches Galloway. Quant aux 117 hectares de terres qu'ils exploitent, elles appartiennent pour la plupart à d'autres propriétaires. Les Pelletier se sont donc mis en contact avec la structure d'investissement solidaire Terre de liens pour qu'elle rachète les parcelles des propriétaires disposés à vendre, afin de sécuriser le développement de leur activité. Une partie des dettes a déjà été époncée et le bilan comptable de la fin de l'année en cours leur permettra

d'y voir un peu plus clair. En attendant, Tommy ne se décourage pas : « *La famille proche, les amis et nos clients réguliers nous demandent de ne pas lâcher car nos produits les intéressent.* » Autre atout pour dynamiser le projet de reprise, la ferme accueille régulièrement un petit marché de producteurs. Une manière de faire connaître le lieu et de créer du lien avec le voisinage.

Ancienne éducatrice

S'ouvrir aux autres, c'est aussi ce qui motive Fanny Bonnaudet. Longtemps, elle fut éducatrice auprès de personnes en situation de handicap à Paris. En 2015, elle décide de partir à la découverte du monde agricole via le woofing (système d'échange de main-d'œuvre contre hébergement). Une révélation. « *Je me suis attachée à ce monde* », confie-t-elle. Elle envisage la reprise d'un élevage d'ânes dans le Tarn. Mais la taille de l'entreprise lui fait peur. Elle rentre alors dans la Vienne, près de sa famille, sans regret, avec le projet de s'installer pour se faire plaisir et faire plaisir aux autres. Il lui vient une idée gourmande : cultiver des petits fruits (fraises, framboises, cassis...) pour produire des sorbets.

« *Je n'avais aucune notion dans ce domaine*, précise Fanny Bonnaudet, *mais j'ai été accompagnée par le Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), ce qui m'a permis d'être mise en relation avec d'autres agriculteurs. J'ai notamment l'aide régulière d'un technicien spécialisé.* » Depuis trois ans, elle travaille à temps plein sur l'exploitation de 4 000 m² qu'elle a créée à Jouhet, près de Poitiers. Sa production est consacrée à 100 % à la production de sorbets qu'elle vend dans la région grâce à sa caravane de glacier. Cette année, l'activité est devenue « *presque viable* ». Seule sur l'exploitation, la jeune agricultrice souhaite à terme trouver un binôme pour l'épauler mais aussi proposer un accueil pédagogique à la ferme, pour que le lieu devienne un espace de rencontres. Avec encore une fois, cette volonté d'aller vers les autres.

Nicolas François

Suivi personnalisé

COMMENT LA MSA ACCOMPAGNE LES NOUVEAUX INSTALLÉS

Les agriculteurs qui créent ou reprennent une exploitation peuvent bénéficier d'un suivi personnalisé. Une demande des adhérents, relayée par les délégués MSA, et devenue concrète.

Les caisses de MSA possèdent des programmes pour faciliter les premiers pas des nouveaux installés. C'est le cas notamment en Bourgogne où le Parcours attentionné nouvel installé (Pani) a été instauré en 2022. Il dure trois ans et débute avec un premier rendez-vous pour effectuer l'affiliation, présenter les spécificités du régime, faire connaître ses services. Au bout de six mois, le délégué MSA du territoire appelle pour présenter son rôle de relai entre la caisse et ses adhérents. Les agriculteurs sont ensuite contactés par le service d'action sanitaire et sociale pour fixer un rendez-vous avec un médecin du travail, ainsi qu'une visite de l'exploitation par le service santé-sécurité au travail. « *Le but, précise Nathalie Peyronnet, conseillère à la MSA Bourgogne, est d'accompagner les exploitants dans l'aménagement des postes pour prévenir les maladies professionnelles, par exemple les troubles musculosquelettiques.* »

Autre moment important, le rendez-vous « première facture » : au premier appel de cotisations, le conseiller dédié en décrypte les détails avec l'adhérent. Au bout de 18 mois, la caisse fait le point avec l'exploitant sur ses droits sociaux. Après trois ans, un dernier appel permet d'évaluer leur satisfaction. « *La MSA propose de nombreux services. Prendre le temps de les expliquer permet d'éviter les incompréhensions*, souligne Nathalie Peyronnet. *Cela crée aussi du lien humain.* » Ce parcours a été mis en place grâce au retour de terrain des délégués MSA qui ont détecté ce besoin des adhérents. Chaque année en Bourgogne, environ 300 personnes bénéficient du Pani. Le taux de refus est inférieur à 7 %. La volonté de la Caisse centrale de la MSA est de s'appuyer sur ce modèle, testé sur le territoire des caisses Bourgogne, Nord-Pas de Calais et Portes de Bretagne, pour uniformiser tous les parcours d'accompagnement sur le territoire d'ici 2026. **Plus d'infos sur** msa.fr/monprojetdagri

Le nombre de nouvelles exploitations en baisse

Après deux années de croissance, le nombre de nouvelles installations d'exploitants agricoles est de 13 621 en 2023, en baisse de 3,6 % par rapport à 2022, selon les derniers chiffres de la MSA⁽¹⁾. Cette diminution est notamment constatée parmi les moins de 40 ans qui représentent 67,9 % des nouveaux installés contre 70,3 % en 2022. « *Le contexte économique n'est pas porteur, ça impacte les projets*, indique Jean-Baptiste Lacanne, conseiller installation à la chambre d'agriculture du Gers. *Dans notre département, le secteur viticole est en difficulté par exemple. De plus, en raison du transfert du programme d'aide à l'installation, passé de l'État aux régions, il y a une baisse du montant moyen des subventions aux nouveaux exploitants. Mais malgré cela, on a toujours des candidats.* » Les installations dites « tardives » (40 ans et plus, hors transfert entre époux) sont en hausse de 7,4 % et représentent 28,7 % du total. Par ailleurs, la féminisation du métier continue de progresser. Parmi l'ensemble des installés de 2023, 40,2 % sont des femmes, contre 39,6 % en 2022. Enfin, le taux de maintien dans l'activité après six ans reste conséquent : il est de 76,9 % dont 85,6 % parmi les jeunes agriculteurs établis en 2017.

(1) Sources : statistiques.msa.fr



Saisonniers agricoles

LEVER LES FREINS À L'EMPLOI

La MSA et ses partenaires déploient une série d'initiatives pour améliorer les conditions de travail des saisonniers agricoles : simplification administrative, accompagnement des employeurs, aides à la mobilité et au logement... Objectifs : mieux faire connaître les métiers, susciter des vocations et faciliter les recrutements.

Jusqu'à 600 euros d'aides au logement

Chercher un logement à louer peut s'apparenter à un parcours du combattant pour les saisonniers, surtout dans les zones en tension. Il est possible de solliciter un rendez-vous auprès d'une caisse locale MSA pour faire le point sur les aides auxquelles les employeurs de main-d'œuvre pourraient être éligibles. Un accompagnement financier d'Action Logement peut atteindre jusqu'à 600 euros pour prendre en charge les frais d'hébergement.

Plus d'informations : msa.fr – rubrique « Je démarre dans la vie active »

Les travailleurs « essentiels ». Érigés en héros il y a cinq ans, durant l'épidémie de Covid-19, les saisonniers sont indissociables de l'agriculture française. La diversité des cultures et des exploitations, avec une centaine de métiers différents, offre à tous les publics, notamment ceux éloignés de l'emploi, des opportunités professionnelles accessibles à divers niveaux de qualification. À l'aube de la période estivale, où le besoin en main-d'œuvre agricole atteint son pic, plusieurs milliers de contrats sont à pourvoir en maraîchage, arboriculture ou grandes cultures.

« Au niveau national, on compte actuellement plus de 200 000 intentions d'embauches dans l'agriculture, et 85 % d'entre elles concernent des contrats saisonniers, annonce Angélique Goodall, directrice régionale de France Travail Bretagne. Les besoins en main-d'œuvre sont extrêmement importants chaque année. » Particularité notoire, une large partie de ces emplois est en tension. Un employeur sur deux considère qu'il est « difficile » de recruter, d'après France Travail. En cause : la nature occasionnelle des postes, leur durée limitée, des formations accélérées et des horaires parfois contraignants.



Pour tout savoir
sur le Tesa : tesa.msa.fr

« Les contrats saisonniers durent généralement moins de trois mois, avec une moyenne de 27,58 jours, ce qui complique l'attractivité de ces postes », indique Amandine Thibault, cheffe de projet à la direction métier, entreprises et recouvrement (DMER) de la caisse centrale de la MSA.

« La plupart des entreprises souhaitent fidéliser les salariés formés d'année en année, mais il est parfois compliqué de maintenir une continuité », poursuit Hafida Herzinger, responsable relations et développement à l'Agence nationale paritaire pour l'emploi et la formation en agriculture (Anefa). Selon elle, il faut agir « collectivement » pour pallier les difficultés de recrutement en agriculture, afin de pérenniser des emplois locaux, non délocalisables, qui constituent un levier important pour la dynamique d'embauche dans les territoires ruraux.

Faciliter les démarches

Ces derniers mois, la MSA a engagé deux démarches d'ampleur destinées à favoriser l'emploi saisonnier. Premièrement, une nouvelle version du Titre emploi service agricole (Tesa) simplifié, active depuis 2024. Un outil en ligne dont les employeurs sont amenés à se saisir pour déclarer un CDD de très courte période. « La plateforme se veut plus pratique et souple d'usage en vue de faciliter les démarches administratives, souligne Mohamed Idardon, attaché de direction à la DMER. C'est un nouveau service qui fait sens pour les ressortissants. »

Autre nouveauté : la création du parcours « J'embauche un salarié saisonnier ». Expérimenté actuellement par les caisses de MSA, il est

notamment destiné à accompagner les primo-employeurs. « Il est primordial de les soutenir pour soigner l'accueil des salariés et être au fait des réglementations de santé ou de sécurité au travail, déclare Juliette Chatelut, sous-directrice de la MSA Berry-Touraine et référente nationale entreprises. Cette démarche, basée sur des actions clés et des conseils, vise à soutenir proactivement les employeurs en prévision et pendant les périodes de fortes activités. »

Alternatives locales

Parallèlement à ces démarches, de multiples initiatives voient le jour à travers la France pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, comme des job-dating, des applications mobiles pour connecter recruteurs et recrutés, et bien plus encore. Dans le Grand-Est, par exemple, une ligne téléphonique « Alsace vendanges » – lancée par l'Association des viticulteurs d'Alsace (AVA), la MSA d'Alsace et France travail – ouvre à l'été pour mettre en relation viticulteurs et saisonniers. « La récolte du raisin est particulière, nous avons

besoin de cueilleurs dès le mois d'août pour le crémant et jusqu'en novembre pour les vendanges tardives. Nous devons anticiper ces échéances au maximum », informe Simone Kieffer, chargée de mission à l'AVA.

En régions, France Travail propose également des visites de fermes ou des immersions professionnelles, allant de un jour à un mois, permettant de découvrir un secteur d'activité. « L'idée est de casser les représentations que chacune et chacun peut avoir sur les métiers de l'agriculture, présente Angélique Goodall. L'objectif de la loi Plein emploi est de partager, avec les collectivités et les partenaires de l'insertion, les problématiques des territoires pour construire ensemble des solutions, notamment autour des aides à la mobilité, à la garde d'enfants et au logement. » L'Anefa expérimente justement, via un partenariat avec les Crous⁽¹⁾ des Landes et Centre-Val de Loire, l'accueil de saisonniers au sein de logements étudiants vacants durant la période estivale. Une pratique amenée à se développer sur l'ensemble du territoire français.

Simon Playoult

(1) : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.

« Autonomie, droit à l'erreur, heures fixes »



Jean-Baptiste Marsaud et son équipe, prêts pour la saison estivale.

Fils d'éleveurs laitiers, il a fait germer sa propre ferme florale, nommée Pétales. Jean-Baptiste Marsaud est un des rares producteurs de fleurs en France. Après avoir fait ses armes dans le commerce à Paris, le passionné plaque tout en 2022 pour vivre

de son art et s'installer à Levroux, dans l'Indre. « Je m'inscris dans le mouvement de relance de la culture de fleurs dans l'Hexagone. La demande est importante », précise le professionnel. Pour prendre soin des 300 variétés qui fleurissent sous serre et en dehors, puis les commercialiser auprès des fleuristes, des particuliers et sur les marchés, Jean-Baptiste Marsaud a besoin de bras. « Deux contrats de courte durée me prêtent main-forte cet été. L'activité demande un savoir-faire pointu, entre la préparation du sol, la reconnaissance des végétaux ou la différenciation des stades de cueillette. Suite à une formation pratique, j'applique le management que l'on m'a inculqué dans le tertiaire, à savoir : autonomie, droit à l'erreur et heures fixes. J'estime qu'il faut offrir aux saisonniers les conditions de travail que l'on voudrait pour soi-même. C'est un gage de réussite car, en retour, les employés sont hyper-engagés. » Sa façon de faire fleurir le bien-être.



À pied, en bus, en voiturette...

En Haute-Loire, on se bouge pour la MOBILITÉ

Situé au cœur du Massif Central, à la croisée de l'Auvergne et du Velay historique, le département de la Haute-Loire est peu desservi par les transports en commun. Comment faire lorsqu'on n'a pas de véhicule personnel ? Habitants et acteurs locaux tentent de trouver des alternatives.

Justine a 22 ans. Elle habite à Saugues, joli village de 1 500 habitants niché au cœur du Gévaudan. Elle travaille comme couturière et vendeuse d'accessoires en laine aux *Ateliers de la Bruyère*, entreprise d'insertion. Elle se rend sur son lieu de travail à pied, en dix minutes à peine. Comme elle n'a pas le permis de conduire, lorsque Justine doit se déplacer au Puy-en-Velay, préfecture et principal centre urbain situé à 44 km, elle peut par exemple prendre le bus

du jeudi à 6 h 30. Mais si elle le rate, elle devra attendre très longtemps : le suivant passe quatre jours plus tard...

En Haute-Loire, la petite vingtaine de lignes de bus peine à se frayer un chemin entre les monts du Velay et les collines du Livradois. Selon l'étude de l'association *UFC-Que Choisir*⁽¹⁾, 44 % de la population du département ne possède aucun arrêt de transport à moins de dix minutes à pied, 77 % est située à plus de dix minutes à vélo d'une gare. Sans voiture individuelle, point de salut. Selon les données de l'Insee et du Centre d'études et d'expertise sur les risques⁽²⁾, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 70 % des déplacements dans les « zones peu denses » sont effectués en voiture, 20 % à pied et à vélo, et moins de 5 % en transport collectif.

Un enjeu pour l'autonomie

L'enjeu de la mobilité est primordial, en particulier pour les jeunes. Dans son rapport sur les conditions de vie des jeunes ruraux⁽³⁾, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) souligne que l'absence de véhicule conditionne nombre d'aspects de la vie quotidienne et du futur. « L'éloignement et l'absence de solution de mobilité, notamment liée à la possession du permis de conduire et d'un véhicule personnel, limitent l'accès

aux offres de formation, d'emploi et à la vie sociale, accentuent l'isolement et rendent difficile l'insertion professionnelle », expliquent au Bimsa les enquêtrices de l'Igas, Noor-Yasmin Djataou, Hélène Furnon-Petrescu et Carine Seiler. Dès lors, comment briser ce cercle vicieux ? Parmi les pistes, celle d'aller au contact des publics les plus empêchés de mobilité. « Les actions qui permettent d'accompagner les jeunes – et les moins jeunes – à franchir "les premières marches" vers l'autonomie et à acquérir une compétence à la mobilité sont primordiales », soulignent les auteurs du rapport.

À une vingtaine de kilomètres au nord de Saugues, Langeac est une petite ville pourvue de commerces et d'une gare ferroviaire qui accueille principalement des trains de fret et des autocars. Justine a dû prendre un taxi pour s'y rendre. En cette veille de printemps, elle y rejoint Tony, Ange, Joffrey, Moussa, Thomas et Faizeddine. Ils sont employés en maraîchage par les ateliers Labruyère, à Langeac. Âgés de 20 à 40 ans, ils viennent assister au programme « Explore » de la Maison de la mobilité solidaire 43 (MMS 43). Depuis un an, cet atelier se tient tous les mois auprès de personnes orientées par des travailleurs sociaux (associations, MSA, CAF, département, missions locales). Julie Fraisse, conseillère mobilité, explique sa mission : « L'objectif est de montrer que, même dans des territoires isolés, des solutions alternatives à la voiture existent. » Après une phase d'échange sur les habitudes de déplacement et un exercice – pas facile – du code de la route, les sept usagers sont soumis à un cas pratique : préparer le trajet pour se rendre au lieu du rendez-vous du lendemain, à 9 heures, en banlieue du Puy-en-Velay, pour y tester des véhicules. Pour arriver à l'heure, il n'y a que deux solutions : le car de 6 h 42 pour le Puy, puis un second bus urbain, ou le covoiturage, sous réserve qu'il existe des propositions de trajets. « Sinon, à pied, ça prend 11 heures », ajoute Thomas, rigolard. Tony, lui, « n'a pas envie de galérer ». Sa décision est prise : « Je n'irai pas. »

Le lendemain, le soleil brille sur Saint-Germain-Laprade. Un parking,

En route avec la MSA

À l'instar de la Maison de la mobilité solidaire 43, qu'elle soutient via l'appel à projets Grandir en milieu rural, la MSA accompagne partout sur le territoire des initiatives facilitant les déplacements. Comme l'association Mob'In Bourgogne-Franche-Comté, dans l'Yonne, qui rassemble des écoles de conduite associatives et des garages solidaires. Autre service, cette fois créé par la MSA le Réseau social d'aides à la personne (Reso'Ap), en Mayenne, dans l'Orne et la Sarthe, qui permet aux personnes isolées – ou non véhiculées – de réserver des trajets du quotidien (courses, médecin, etc.), assurés par des chauffeurs volontaires à un tarif raisonnable. Un système qu'on retrouve notamment dans le Calvados et la Manche sous le nom de « solidarité transport » ou encore en Loire-Atlantique avec les « déplacements solidaires ».

La MSA propose également à ses adhérents des aides financières directes pour le paiement des transports collectifs, pour passer le permis de conduire ou pour l'achat d'une voiture. Plus d'infos auprès des caisses locales.



Les participants testent différents modes de transports, sur la piste de conduite de Saint-Germain-Laprade, près du Puy-en-Velay.



Photos : Nicolas François / Le Bimsa

Tony écoute les instructions du moniteur avant de tester le scooter électrique.

un ensemble de grands entrepôts au bord d'une longue départementale à la sortie du Puy : nous sommes au « village des solutions » de l'Association pour la formation professionnelle des adultes. Sur la grande piste d'asphalte d'une centaine de mètres de long sont garés deux vélos électriques, un scooter et une voiture sans permis. Finalement, Tony est là. « J'ai suivi les autres qui ont organisé le trajet », sourit-il. À 39 ans, il a bourlingué aux quatre coins de la France, entre galères et

aventures, dont une lui fit perdre l'usage d'un œil. Il aimerait passer le permis mais pense que ce handicap est réhabilitaire. « *Pas du tout, lui assure le moniteur. Il faut juste avoir au moins 5/10^e à l'œil valide.* » Une information qui change tout pour Tony. Quelques jours après l'atelier, il nous confie : « *Posséder une voiture me permettrait de trouver un travail plus loin. Je pourrais aussi prendre un véhicule sans permis en attendant. En tout cas, l'atelier a enclenché un processus.* » Sur la piste d'essai, Justine

s'installe au volant de la voiture sans permis. Il y a quelques années, elle a subi deux accidents de voiture qui l'ont choquée et l'ont rendue très émotive à l'idée de reprendre le volant un jour. À peine installée, elle sent poindre la panique. Michel, le moniteur, la rassure. D'abord, elle ne s'occupera que des pédales. Ensuite, uniquement du volant. Une demi-heure plus tard, elle dirige le véhicule presque sans appréhension. « *Jusqu'à ce jour, j'avais essayé de conduire mais je n'étais jamais allée au-delà de quelques mètres, confie-t-elle, ravie. Avoir été mise en confiance m'a beaucoup aidée.* » Justine a pour idée de suivre une formation en secrétariat, à Brioude. La commune située à 48 km de Saugues est desservie par un bus hebdomadaire. Pour mener à bien ce projet, le permis sera indispensable.

Aux dires des animateurs de la MMS 43, les alternatives à la voiture, comme le vélo, fonctionnent surtout pour des trajets courts. Or, plus de la moitié des distances parcourues par les habitants des communes rurales, soit un tiers de la population française, concerne des déplacements de 10 à 100 km⁽⁴⁾. De plus, avec la concentration des emplois dans les zones urbaines, la distance médiane parcourue par les ruraux pour se rendre au travail a augmenté de 50 % en vingt ans, selon l'Insee⁽⁵⁾. Pragmatique, la MMS 43 propose donc également un accompagnement au passage du permis de conduire.

Nicolas François

(1) : Accès aux transports en commun : "L'UFC-Que Choisir dévoile les zones blanches", UFC-Que choisir, 2024.

(2) : "Mobilités dans les territoires peu denses, un enjeu de cohésion territoriale", Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, Les essentiels, 2024.

(3) : "Pauvreté et conditions de vie des jeunes dans le monde rural : Comment adapter les réponses institutionnelles ?", Inspection générale des affaires sociales, 2025.

(4) : "Les pratiques de mobilité des Français varient selon la densité des territoires", Données et études statistiques pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement, et les transports des ministères Aménagement du territoire - Transition écologique.

(5) : "Le trajet médian domicile-travail augmente de moitié en vingt ans pour les habitants du rural", Institut national de la statistique et des études économiques, 2023.



Des mises en situation réalistes ont été possibles grâce au savoir-faire des équipes de la MSA, soutenues par des intervenants extérieurs expérimentés.



Les stagiaires ont pu s'exercer sur un simulateur de conduite en pente.

Photos : MSA Auvergne



Tracteurs : 55 morts par an

Et si c'était ÉVITABLE ?

Chaque année, les tracteurs agricoles sont responsables d'un nombre important d'accidents, parfois mortels. En 2023, 55 décès ont été comptabilisés en France, dont 18 conducteurs. Face à cette réalité alarmante, la MSA Auvergne a décidé d'agir concrètement en organisant des journées de sensibilisation mêlant théorie et pratique, pour mieux faire connaître les risques et prévenir les drames.

Pour protéger la santé et l'intégrité physique des actifs agricoles et de ceux qu'ils croisent tous les jours sur la route, la MSA Auvergne a organisé, entre mars et avril, plusieurs journées de sensibilisation dans les quatre départements auvergnats : Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Allier et Cantal. Ces rencontres, pensées comme des moments d'échange et de formation, ont mobilisé les équipes de santé-sécurité au travail de la caisse, ainsi que les délégués MSA locaux, très impliqués dans l'animation de ces actions sur le terrain.

C'est tout l'objet de ces journées : proposer des ateliers concrets et adaptés pour faire prendre conscience des risques quotidiens liés à l'utilisation du tracteur. L'objectif est clair : transformer les habitudes, renforcer les gestes de prévention et surtout, sauver des vies. Parmi les ateliers phares, on retrouve « Agri-code », une révision ludique et pratique du code de la route appliquée aux engins agricoles, pour rappeler les règles essentielles à respecter, notamment en

matière de cohabitation avec les autres usagers de la route.

Les participants, aussi bien lycéens que professionnels aguerris, ont ensuite été sensibilisés à plusieurs notions théoriques cruciales, telles que les angles morts et l'importance des rétroviseurs pour améliorer la visibilité ou encore les risques liés à la coactivité (la présence simultanée de plusieurs personnes ou engins dans un même espace de travail).

Prise de conscience

Mais c'est surtout lors des sessions pratiques que la prise de conscience a été la plus forte. Les stagiaires ont pu procéder eux-mêmes à la vérification de leurs machines avant utilisation, manipuler un chariot télescopique autour d'un mannequin placé dans les angles morts et s'exercer sur un simulateur de conduite en pente. Ce dernier outil s'est avéré particulièrement utile pour sensibiliser à la

maîtrise du freinage et à la conduite sur des terrains accidentés, souvent source d'accidents graves. Ces mises en situation réalistes ont été rendues possibles grâce à l'expertise des équipes de la MSA, appuyées par des intervenants extérieurs reconnus, tels que Jean-Noël Allary, enseignant en agroéquipement à l'Institut des sciences de la vie et de la terre du Puy-en-Velay (un lycée professionnel et technologique sous contrat avec le ministère de l'Agriculture), et Mathieu Razy, formateur chez AAZ Performance (société spécialisée dans les services techniques et l'homologation de machines agricoles).

Cette approche mêlant théorie et pratique, associée à des échanges directs sur le terrain, a permis d'aborder non seulement les erreurs à éviter mais aussi les solutions simples et efficaces à mettre en œuvre au quotidien. Le message délivré est simple : derrière chaque accident évitable, il y a un geste qui peut sauver une vie.

En renforçant la prévention et en sensibilisant les exploitants à ces risques, la MSA Auvergne espère inverser la tendance et réduire le nombre d'accidents liés aux tracteurs. Car plus qu'un chiffre, c'est la sécurité des familles, des exploitants et de leurs équipes qui est en jeu.



Pour aller plus loin
sur les risques machines
et les bonnes pratiques,
rendez-vous sur le site dédié :
ssa.msa.fr/risque/risques-machines



Aujourd'hui,
le fils de Charlotte
a besoin d'être
réconforté...

Hier, c'était Charlotte qui
avait besoin d'être réconfortée.



AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE DÉDIÉ
AU MONDE AGRICOLE

24H/24
7J/7

09 69 39 29 19*
agriecoute.fr

*Prix d'un appel local



Parce que le mal-être peut toucher tout le monde, Agri'écoute est là pour vous dès les premières difficultés. Des psychologues échangent avec vous à tout moment, en préservant votre anonymat.
On a tous besoin d'être soutenu un jour ou l'autre.

**Parlons
santé
mentale!**
GRANDE CAUSE NATIONALE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**santé
famille
retraite
services**

L'essentiel & plus encore



© Alain Lantreibeccq

Le vote en ligne peine encore à séduire : seuls 27,5 % des électeurs ont opté pour l'urne numérique, contre 29 % il y a 5 ans.



Dépouillement

Les campagnes comptent **LEURS VOIX**

Dans les 35 caisses de MSA de France, l'effervescence est palpable ce 22 mai : c'est l'heure du dépouillement. Pendant presque deux semaines, du 5 au 16 mai, les électeurs ont voté pour désigner près de 13 000 délégués cantonaux. Ce jeudi, salariés et délégués sont mobilisés pour ouvrir, trier, vérifier et dépouiller des milliers de plis postaux. Un moment fort de la vie démocratique agricole que nous avons vécu à Reims, au siège de la caisse Marne Ardennes Meuse.

Dès 7 heures du matin, sur le quai, des chariots métalliques déversent les caisses orange remplies de plis électoraux : première mission accomplie. Les casiers sont acheminés à l'intérieur du bâtiment, où les salariés commencent à arriver pour entamer leur journée de travail ; car pendant le dépouillement, les activités habituelles ne s'arrêtent pas. La vérification commence : le quartier général est installé au rez-de-chaussée et au 3^e étage de la caisse qui se transforme en ruche. Chaque enveloppe est précieusement traitée. Pas de téléphones – leur usage est pros crit –, chaque geste est maîtrisé.

Les volontaires, formés en amont, suivent une véritable chorégraphie, sous l'œil vigilant de la commission électorale. Les premières équipes de dépouillement s'installent, après une collation rapide. La « banque de plis » est ouverte, les responsables des bureaux s'activent, les scanners de code-barres bipent à cadence régulière. La journée est bien lancée. Sébastien Tesson, animateur de la vie institutionnelle à la MSA Marne Ardennes Meuse, orchestre ce marathon avec calme et détermination : « *C'est une mécanique complexe, mais bien huilée. Chaque bureau connaît sa mission, chaque acteur du grand rendez-vous démocratique sait ce qu'il doit faire.* » Le sérieux est de mise.

Le 28 janvier dernier, une simulation grandeur nature avait rassemblé les futures équipes de dépouillement. Objectif : s'assurer que tout se déroule sans accroc. Cette préparation

porte ses fruits. Au bureau de vote numéro 20 (sur 33 en tout), Marie Brasselet, gestionnaire de paie, Claudine Baudart, retraitée de la MSA, et Alain Lantreibeccq, du service communication, dépouillent les bulletins roses du collège des exploitants. Ils sont bleus pour les employeurs, et verts pour les salariés. Plus loin, Hervé Collignon, responsable informatique et superviseur de l'une des salles de vote, est sur le pont malgré les 60 ans qu'il fête ce soir. Il reste à l'affût du moindre bug : « *On est prêt, tout a été testé.* »

Comme en 2020, le vote en ligne peine à séduire : seuls 5,45 % des électeurs de la caisse ont opté pour l'urne numérique. Un choix qui reflète l'attachement du monde agricole aux bulletins de vote dans leur version papier.

Mais aujourd'hui, grâce aux bulletins renvoyés par La Poste, ce monde décide pour lui-même. « *La MSA, c'est notre maison. Voter, c'est la faire vivre* », confie Virginie. Comme elle, de nombreux agents ont tenu à être là, malgré les kilomètres et les contraintes familiales.

Pour garantir la transparence du processus, les opérations sont scrutées par des représentants de l'État. Un délégué préfectoral est présent, aux côtés d'observateurs syndicaux tels qu'Amélie Piquet (Saveal) ou Guillaume Caillez (RATP). Leur mission : veiller à ce que chaque étape respecte les règles strictes du Code rural et de la pêche maritime, en vigueur depuis 1949, année du premier scrutin MSA, qui encadre ce vote organisé tous les cinq ans. Au-delà du dépouillement, cette journée

marque symboliquement le début d'un nouveau mandat pour les futurs délégués MSA. Jean-Marc Pilard, président de la MSA Marne Ardennes Meuse, salue l'engagement des candidats – prêts à porter les préoccupations du monde agricole pour les cinq prochaines années. Ils sont 24 632 dans tout le pays.

Un combat pour la ruralité

« Nous devons continuer à rassembler, au-delà des différences. Ce qui nous unit, c'est de défendre l'avenir de notre protection sociale agricole », affirme Frédéric Chiny, premier vice-président représentant les salariés. Même esprit chez Étienne Hamaïde, ancien directeur d'agence bancaire devenu administrateur : « On n'est pas du même syndicat, ni du même département mais, à la MSA, on travaille ensemble pour le bien commun. Et c'est tout ce qui compte. »

Parmi les élus, Vincent Bertrand, maire de Bouvellemont dans les Ardennes et agriculteur, incarne cette fidélité au terrain : « Je me bats pour cette ruralité qui m'a forgé. Être délégué est une manière concrète d'agir et ne pas laisser d'autres décider à notre place. »

Les heures s'enchaînent. Les derniers casiers se vident, les bips du scanner de code-barres se font plus rares... Vers 15 h 30, plus de plis à l'horizon. Mais tout n'est pas fini. Il reste les procès-verbaux, les tris, les statistiques... La commission électorale se réunit et pourra faire remonter les résultats à la Caisse centrale, avec le sentiment du devoir accompli. Ils seront disponibles dès le lendemain en ligne sur les sites web des 35 caisses de MSA. La fatigue se lit sur les visages, mais aussi une certaine fierté : celle d'avoir fait vivre, une fois encore, un modèle social unique en Europe, pensé par le monde agricole et pour le monde agricole.

Alexandre Roger

Un temps démocratique fort au service des territoires

Au lendemain du dépouillement du scrutin, lors d'une conférence de presse à destination de la presse agricole et sociale, Jean-François Fruttero, président de la CCMSA, a remercié le demi-million de votants qui ont pris part aux élections 2025. Ce scrutin a permis d'élire 12 977 délégués dans 5 093 cantons. Pour lui, « ce rendez-vous revitalise notre modèle démocratique » et témoigne de « l'ancrage territorial fort de la MSA ». Il a souligné que les nouveaux élus auront pour mission de porter des avancées concrètes en matière de qualité de service et de protection sociale.

Thierry Manten, premier vice-président, a mis l'accent sur l'importance des synergies locales, notamment autour de la santé, de l'accompagnement du handicap et de la jeunesse rurale.

De son côté, Anne-Laure Torrèsin, directrice générale de la caisse centrale, a rappelé que les élections MSA, organisées depuis 1949, restent « un pilier de la démocratie sociale ». Cette nouvelle mandature s'inscrit dans le cadre du plan stratégique MSA 2030, adopté en 2024, qui fixe les ambitions à venir : qualité de service, attractivité des territoires, innovation sociale, accompagnement des plus vulnérables et partenariats locaux renforcés. Les dirigeants ont également salué le travail des 2 100 agents mobilisés pour l'organisation du vote. Le processus électoral se clôturera le 11 septembre avec l'élection du conseil d'administration national.

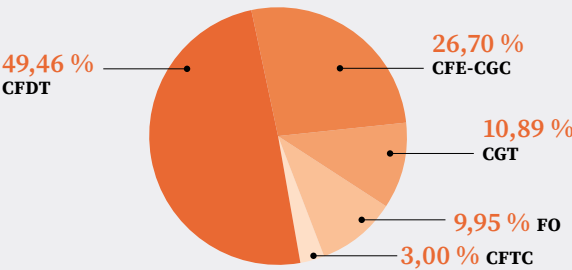
Les chiffres à retenir

12 977 délégués bénévoles élus sur **5 093** circonscriptions

Le nombre d'élus par collège

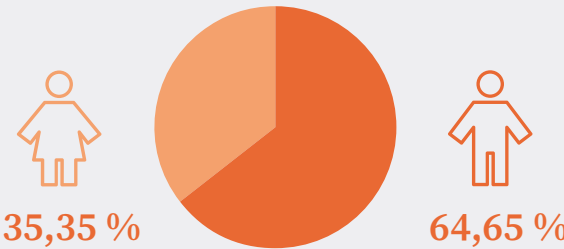
• 1^{er} collège : **5 175** candidats ont été élus par **212 521** électeurs

• 2^e collège : **5 558** candidats **206 083** électeurs

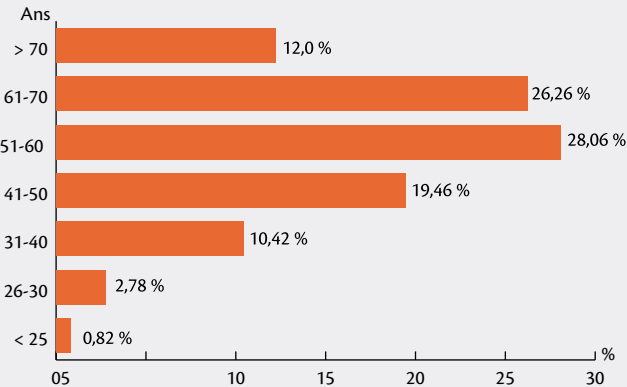


• 3^e collège : **2 244** candidats ont été élus par **19 069** électeur.

Un élu sur 3 est une femme



Âge moyen des délégués : 55,4 ans





1



Grandir en milieu rural



2

Séjour en canoë EN VENDÉE

Grâce au dispositif Grandir en milieu rural de la Mutualité sociale agricole Loire-Atlantique – Vendée, l'association Canoë kayak Sallertaine a initié son projet « Territoire inclusif en canoë » qui propose aux jeunes de la communauté de communes de Challans-Gois, en Pays de la Loire, un séjour de deux jours afin de se connecter à la nature, à la culture et au sport. Reportage.

Le 10 avril, à 9 heures tapantes, c'est l'effervescence près des berges tranquilles de Pont-Habert, à Challans, une commune de 22 890 habitants. Quinze adolescents, âgés de 9 à 15 ans, venant des espaces jeunesse des villages de Froidfond et de La Garnache, s'apprêtent à partir à l'aventure en canoë pendant deux jours dans le Marais breton vendéen, une vaste zone humide serpentine de canaux.

Jogging, baskets, casquette vissée sur le crâne, lunettes noires, ils sont parés pour le périple. Mission : atteindre Beauvoir-sur-Mer à coup de pagaies, un village situé à quelques kilomètres de l'océan Atlantique. La météo est au beau fixe. Les températures s'annoncent estivales, de quoi donner le sentiment d'un départ en vacances.

L'enthousiasme est palpable même si beaucoup n'ont jamais pratiqué le canoë. Certains trépignent d'impatience, pressés d'embarquer. D'autres, timides, restent circonspects, un peu craintifs, mais contents d'être là. Ils participent au séjour avec un ami ou un proche. Ils attendent les instructions et le départ pour se lâcher. Un petit de 9 ans ne quitte pas son grand frère, protecteur. Près d'eux, impassibles, des jumeaux baladent leurs yeux sur la situation, comme n'en finissant pas de l'analyser.

Les trois seules filles de l'expédition font bande à part. Elles regardent les bateaux alignés et le canal avec un mélange d'excitation et de sérieux. Tilo, 14 ans, l'œil vif, le sourire espiègle, un brin boute-en-train, chantonne déjà : « Pas besoin d'aller à Bora-Bora, en Polynésie française, pour voyager, une randonnée à Challans suffit. » Éclat de rire général, partagé même par les animateurs qui les accompagnent, Amandine et Mathys, tous deux

la vingtaine. Clément Leroy, éducateur sportif au Canoë kayak Sallertaine et initiateur du projet supervise les derniers préparatifs, aidé de son collègue Titouan Pothier. Pendant qu'il part en voiture déposer les bagages des voyageurs au camping Les Rouches de Saint-Urbain où le groupe fera escale le soir, Titouan dispense les consignes de sécurité, distribue un gilet de sauvetage et une pagaie à chacun et en explique le mode d'emploi.

Le jeune public a droit ensuite à une démonstration grandeur nature dans l'eau, presque un spectacle. « Dans un bateau, on a deux positions, lance Titouan qui tangué en virtuose à bord de son canoë tel un surfeur sur sa planche. On a l'avant qui sert de moteur et impulse la vitesse. Et l'arrière qui donne la direction et permet de tourner. Celui qui en a la charge se nomme le barreur. Pour avancer, on prend l'eau qui est devant soi avec sa pagaie et on l'envoie derrière. Pour freiner, on effectue le mouvement inverse. »

Après ce cours religieusement écouté, le groupe est réparti sur les six canoës. À 10 heures, c'est la mise à l'eau. Clément et Titouan sécurisent l'embarquement. « Pour monter, on s'assoit sur le bord et on met d'abord les pieds, rassure Clément, immobilisant chaque bateau le temps de la montée. Face au pont, il ne faut pas se pencher sur le côté mais s'allonger en avant ou en arrière. On passe le ponton puis on navigue en direction de Sallertaine, à cinq kilomètres d'ici. »

Les aventuriers, concentrés, s'élancent en file indienne sur le bras d'eau. Clément ouvre la marche, gardant un œil sur les rameurs. Il corrige les gestes techniques et encourage les plus débrouillards. Titouan reste à l'arrière. La virée démarre en douceur. Chacun prend le temps de tester quelques manœuvres. Les premières minutes se passent

3

1 Après avoir récupéré leur gilet de sauvetage, les globe-trotteurs vendéens choisissent leur canoë.

2 Clément Leroy sécurise l'embarquement en aidant chaque enfant.

3 L'équipe se dirige vers le moulin à vent de Rairé de Sallertaine pour le goûter.

4 Le soleil cogne fort. Les jeunes, d'abord hésitants, ont acquis l'art de manier la pagaie.

à synchroniser les mouvements entre canoéistes, à apprendre à accélérer, à tourner ou à éviter les branches basses. Certains téméraires ne résistent pas à l'envie au contraire de foncer dessus et récoltent au passage quelques rameaux. D'autres, taquins, heurtent les canoës proches d'eux soulevant cris de protestation et éclats de rire. Les compétiteurs dans l'âme engagent d'emblée la course. Les filles, réunies dans le même canoë, avec Mathys en barreur, donnent le la. Peu à peu s'installe une ambiance de fête. À l'approche des barques, des aigrettes, des hérons cendrés et même une cigogne blanche s'envolent au loin. Le tintamarre des explorateurs contraste avec le calme des prairies verdoyantes tout autour.

Immersion culturelle et historique

Quelques minutes plus tard, les canoës s'amarrent au bord d'un élargissement du chenal, bordé de roseaux. Clément propose une pause pédagogique autour de l'histoire de Sallertaine, village d'artisans d'art. « Savez-vous qu'autrefois c'était une île ? Jusqu'au XIV^e siècle, elle était recouverte par la mer, révèle-t-il. C'était un gros caillou de deux kilomètres qui sortait de l'eau. Tout ce sur quoi vous naviguez est artificiel, construit par la main de l'homme. Le seigneur de La Garnache a rendu cette ville prospère au Moyen Âge. Il a confié à des moines la mission de développer les marais salants et le commerce du sel, l'or blanc de l'époque. » Yeux ronds de tous lors que l'éducateur dévoile l'origine du mot « salaire » : sel. Le condiment a servi à l'époque de monnaie.

L'histoire du territoire vendéen s'égrenne au fil de la traversée dans les différents bras du marais, oscillant entre passé et présent. Un autre arrêt est improvisé à la vue d'une cage à ragondins, un piège posé sur le bord d'une rive. Les nuisibles, introduits en France en 1880 pour leur fourrure, pullulent dans la zone. Sans prédateurs, les rongeurs menacent tout

4

l'écosystème. En creusant des terriers, des galeries et en se gavant des végétaux alentours, ils favorisent les éboulements de la terre argileuse. Entre autres impacts pour les maraîchins, les habitants des marais, notamment les agriculteurs : chaque année leur terre cultivable s'amenuise. L'animal est comestible, indique Clément. Dans les restaurants, il est servi comme du « lièvre des marais ».

Peu après, l'équipe accoste à Sallertaine pour le déjeuner avant de reprendre les pagaies en direction du moulin de Rairé en activité depuis le XVI^e siècle et le dernier en France à fonctionner avec le vent. La rencontre avec son meunier plonge les adolescents dans le secret de la transformation des grains de blé en farine par la force des ailes du moulin. Surprise après la visite, ils ont dégusté une délicieuse crêpe préparée avec cette production du jour.

Le soir, cap sur le camping Les Rouches de Saint-Urbain où après l'installation des tentes, une veillée clôt la journée. Les plus intrépides partent pour une balade nocturne histoire d'admirer la lune et les étoiles. Le lendemain, réveil en douceur et départ à 10 h 30. La mise à l'eau se fait cette fois sans l'aide des éducateurs. Tout le monde a gagné en assurance et en autonomie. C'est visible à la vitesse des embarcations. Elles semblent voler malgré un vent contraire. Les pagayeurs aguerris valent, fiers de leur progrès. Par instants, un chant s'élève et ravive l'entrain collectif : « Et on pagaie, on pagaie ! »

Fatima Souab

Sensibiliser à la santé et au patrimoine

Créé en 2016, le club sportif Canoë kayak Sallertaine propose du sport santé afin de favoriser le bien-être physique et mental de ceux qui le souhaitent. L'association a lancé une école de pagaies à destination des enfants et développe les collaborations avec les écoles, les structures de loisirs, les maisons des jeunes et de culture. Elle est également ouverte aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite. Son attachement au patrimoine et à l'environnement la conduit à initier des collectes de déchets régulièrement, et à sensibiliser les différents acteurs autour de la protection la nature.

Contact : 02 51 93 03 40. Site web : canoekayaksallertaine.fr.

FAIRE BOUGER LA RURALITÉ

Le programme Villages d'avenir aide les communes rurales dans la concrétisation de projets de développement et de transition. Près de 2 500 communes ont bénéficié d'un soutien ces derniers mois. Une seconde vague d'accompagnements vient d'être lancée.



Création d'une épicerie de proximité à Parlan, 487 habitants, dans le Cantal. Projet de mobilité partagée à Dun, 650 âmes, dans l'Ariège. Reconversion d'une ancienne station de ski à Sixt-Fer-à-Cheval, 728 villageois, en Haute-Savoie. Voici quelques exemples d'initiatives phares accompagnées à travers la France par le programme Villages d'avenir. Depuis son lancement en janvier 2024, dans le cadre du plan France ruralités (2023-2027) et sous l'égide du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, le dispositif soutient les communes dans la mise en place de projets structurants : rénovation de bâtiments publics, développement de tiers-lieux, amélioration de l'habitat, mobilité, transition énergétique, attractivité touristique ou encore accès au numérique. En complément des programmes Petites villes de demain et

Action cœur de ville, Villages d'avenir cible spécifiquement les plus petites communes rurales, souvent confrontées à des défis majeurs : dépeuplement, vieillissement de la population ou baisse des services publics. « Construit sur les spécificités de chaque village, le programme offre un accompagnement renforcé tout en fédérant les énergies locales et nationales pour transformer les ambitions des élus en actions concrètes », résume Christophe Bouillon, président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), structure qui pilote le dispositif, et maire de Barentin (Seine-Maritime). Pour être épaulés dans leurs idées de développement et intégrer le réseau Villages d'avenir, les premiers édiles peuvent porter un projet et candidater auprès de l'ANCT. Cette dernière met ensuite en relation les collectivités locales retenues et les services de l'État (préfectures) afin de valoriser les projets de revitalisation. Les communes sont accompagnées dans leurs démarches pour une durée de 12 à 18 mois (identification des besoins spécifiques, feuille de route et suivi des actions).

400 nouvelles communes

À ce jour, 2 498 communes de moins de 3 500 habitants ont bénéficié d'un appui de proximité. « Tous les villages ont un avenir », déclare Michel Fournier, président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et maire des Voivres (Vosges). Si au sein de l'association cette effervescence municipale

nous est familière, nous sommes heureux de l'avoir partagée et d'avoir pu offrir l'espoir de concrétiser des actions autour de projets structurants, à notre échelle, et au bénéfice de nos habitants. » Le programme franchit en 2025 une nouvelle étape. Une seconde vague d'accompagnements personnalisés est lancée, permettant à plus de 400 nouvelles communes d'intégrer l'opération. L'objectif : poursuivre et faciliter l'émancipation de projets visant à améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer l'attractivité des territoires.

Simon Playoult



Découvrez la carte de France
des Villages d'avenir :
cartotheque.anct.gouv.fr

REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

Le programme soutient la revitalisation des centres-bourgs pour lutter contre le déclin des petites communes. Cela inclut la réhabilitation des bâtiments publics, la création de commerces de proximité et l'amélioration des espaces publics. Ces projets visent à redynamiser la vie locale, à renforcer l'attractivité des villages et à améliorer le cadre de vie des habitants.



Retrouvez-nous sur le web

Consultez lebimsa.fr pour découvrir plus d'informations de vos régions et vous inscrire à notre newsletter.

lebimsa.fr

